



Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances au CDAS du 4 OCTOBRE 2022

Représentants de l'Administration :

Mme GOUBERT, DDFiP, Présidente

Représentants des personnels :

Mme. FRIAA, CGT Finances Publiques (titulaire)

Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire)

Mme BOURGADE, FO (titulaire)

M. DEJOU, FO (titulaire)

M. BASTIEN FO(suppléant)

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Mme BENOIT assure le secrétariat, et FO assure le secrétaire adjoint.

Sont présents également : Madame MIALOU, correspondante sociale de la DDFIP et Mme RAYMONT pour l'association des retraités.

Ouverture de la séance à 9h30 .

Mme FRIAA lit une déclaration liminaire unitaire aux organisations syndicales dans laquelle en raison du contexte économique actuel il est rappelé le rôle primordial de l'action sociale en temps de crise. Les organisations syndicales réaffirment leur attachement pour une action sociale de proximité dans tous les domaines de la restauration, des vacances pour tous , des prestations sociales et des logements.

Ils déplorent que beaucoup de sorties proposées n'aient pu être réalisées faute de participants et soulignent le mal être ambiant dans les services qui individualise les agents qui ne sont plus attirés par les moments de convivialité.

Ils revendiquent une action sociale de qualité adaptée aux besoins des agents actifs et retraités. La Présidente répond que la réforme de l'Action Sociale est nécessaire et que l'échelon régional d'action sociale peut être un bon moyen pour pallier les manques de personnels dans certaines délégations départementales .

Elle considère que les conditions de travail difficiles ont été améliorées par le changement de mobiliers et que dans le contexte du nouveau réseau d'organisation et des évolutions des méthodes de travail, il peut exister un mal être chez les agents, accentué par la grande difficulté de certains d'entre eux à ne pas vouloir suivre des formations.

Mme FRIAA souligne que la déclaration liminaire met en avant les rapports humains qui se dégradent dans l'activité professionnelle entraînant chez les agents, un désaveu de participer à des activités de convivialité collective lors de leurs moments de détente.

1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 05 avril 2022

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2 / Actualités du Secrétariat Général

Mise en place au niveau régional de l'action sociale avec le recrutement de délégués régionaux qui coordonneront les délégués départementaux.

Pour la région Auvergne Rhône Alpes est nommée Mme Florence BUISSON.

La déléguée présente aux membres du CDAS les nouvelles modalités mises en place par le Secrétariat Général :

-création d'un chèque sport finance aux agents, parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans; cette nouvelle prestation sous condition de ressources servira à couvrir les dépenses liées aux activités physiques et sportives (cours, licence, stage...) avec une mise en place à compter du 1^{er} septembre 2023.

Elle se modulera sous deux formes :

-une aide de 80 € pour les agents ayant un quotient < 13000€ ,

-une aide de 50 € pour les parents dont le quotient est compris entre 13 000 € et 26 000 €.

- création d'une aide à la parentalité est proposée en Outre -mer pour des dépenses engagées par les parents dans la limite de 500 € à compter du 1^{er} septembre 2023.

-renouvellement du dispositif CESU 6/12 ans, étendu jusqu'à l'âge de 14 ans, ainsi qu'un renforcement en faveur des familles mono parentales et une revalorisation des plafonds de ressources de 5 %.

- 32 destinations de colonies sont proposées pour les vacances de la Toussaint. (inscriptions closes depuis le 15 septembre)

-ouverture des colonies d'hiver (inscriptions du 3 octobre au 15 novembre)

A cette occasion, nous vous rappelons que depuis 2019, EPAF a mis en place une prime forfaitaire de transport à demander dans les 60 jours suivant la fin du séjour, par les parents qui acheminent leurs enfants vers les lieux de regroupement. (demande à effectuer sur le site EPAF)

Il est important de rappeler aux agents qu'à l'occasion des colonies ce n'est pas que la découverte de nombreuses activités sportives et culturelles en France et en Europe qui sont offertes à nos enfants, mais surtout une mise en place du projet éducatif de « vivre ensemble », d'accepter les autres quel que soit leur handicap, leur origine géographique, sociale et culturelle.

4/Compte rendu annuel d'activités 2022

En 2022 pour le Cantal les crédits d'actions locales s'élevaient à 18 000 € abondé de 425€ (remboursement de chèques cadeau non utilisés par les agents précédemment.)

Faute de participants, plusieurs actions en faveur des actifs ou des retraités ont été abandonnées : week-end à Paris en décembre 2022, journée à Sarlat en septembre, journée en Corrèze en juin.

Ont réellement pu être mises en place : sortie match ASM/Stade français début mai, journée Karting à Pers en septembre, billetterie Train Gentiane Express, billetterie Parc Animalier Ardes sur Couze, billetterie pour Padirac-Rocamadour et journée au Puy en Velay(retraités).

Sont prévues deux actions pour la fin de l'année : le repas des Aînés sur trois sites du département (Aurillac, Mauriac et Saint Four) en novembre et l'Arbre de Noël prévu le 7 décembre salle de la Vidalie sur la commune d'Arpajon sur Cère.

Le spectacle de magie clownesque retenu est « the amazing georges show », accompagné d'un atelier maquillage et d'un concours de dessins. Les enfants (au nombre de 111) recevront des chèques Kadéos dématérialisés pour une valeur faciale globale de 40 €.

Les membres du CDAS valident l'utilisation du reliquat du budget(environ 5800€ reliquat provisoire modifiable en fonction des actions non encore réalisées) pour l'achat de chèques KADEOS à l'ensemble des agents des catégories C, B et A .

En partenariat avec la mutuelle MGEFI est organisée le mardi 11 octobre 2022 une action de prévention intitulée « initiation à la marche nordique ».(seuls 7 actifs et 4 retraités se sont inscrits à cette action.)

5/Crédits d'Action Sociale 2023

Pour participer aux appels de marchés publics en début d'année 2023 et après débat entre les membres du CDAS sur les possibles raisons de désintéressement des agents sur les activités proposées (longueur du trajet, souhait de s'inscrire aux activités proposées réalisables individuellement et non collectivement) sont retenues plusieurs actions :

en faveur des actifs :

- week-end au zoo de Sigean + Terra Vinea
- week-end à Lyon avec exposition Toutankhamon(ou visite des traboules si possible) ;
- participation à la billetterie pour le festival musical « Aurillac en scène » ou « Brive Festival ».

en faveur des retraités :

- journée dans le Lot avec visite du musée Champollion à Figeac
- journée au château d'Auzers (avec repas).

6/ Questions diverses

Les activités proposées par la SRIAS(section régionale interministérielle d'action sociale) au titre de l'année 2023 sont : un week-end à Beaune, une journée à la grotte de la pierre de Volvic et au volcan de Lemtégny, et un match de rugby Aurillac Agen le 14 avril 2023.

Sans autre question diverse, la séance est levée à 11h00.

La mandatée CGT Finances Publiques _Sylvie FRIAA



Déclaration liminaire unitaire

Madame la Présidente,

L'inflation galopante qui progresse de 5,8 % en un an, soit son niveau le plus élevé depuis 1985, met en difficulté de très nombreux salariés, retraités, précaires, et les jeunes de notre pays.

Face à cela, le gouvernement n'a pas pris les solutions qui s'imposaient, et s'est contenté de mesurètes : chèques énergie, indemnité inflation, aide à la pompe pour le carburant, et augmentation de 0,9 % du SMIC.

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice, au 1er juillet 2022, ne couvre même pas l'inflation sur un an. Les fonctionnaires ont perdu plus de 20 % de pouvoir d'achat depuis 10 ans. On est donc bien loin du compte.

Avec la forte progression de l'inflation, et les très faibles revalorisations de nos salaires, l'Action Sociale est plus encore au cœur des préoccupations des agents de l'État, titulaires ou non, actifs ou retraités.

Dans ces conditions, plus que jamais, l'Action Sociale apparaît comme l'un des derniers bastions de solidarité et de lien entre les personnels du Ministère des Finances.

Pourtant, le Secrétariat Général ne trouve rien de mieux que de mettre en place une fédération faitière, laissant présager une destruction programmée de l'Action Sociale.

Les organisations syndicales réaffirment leur opposition à la réorganisation du réseau de l'Action Sociale, mise en place par le Secrétariat Général. La réorganisation du réseau, plus ou moins rampante, n'est pas la solution.

La mise en place d'échelons régionaux, un échelon hiérarchique de plus, à compter du mois octobre 2022, n'est pas la solution alors que des délégations départementales ne sont pas pourvues .

Le risque étant que la proximité ne soit plus qu'un nom !

Quant au niveau local, à l'occasion de ce CDAS, nous ne pouvons que constater l'annulation des différentes sorties proposées aux actifs, faute de participants .

La dégradation des conditions de travail dans les services, relevée par madame CHIVA dans son rapport sur l'évaluation des risques psychosociaux présenté lors du CHSCT du 29 juin dernier, l'individualisme croissant démontrent un malaise ambiant .

Face à ces conditions de travail difficiles, l'Action Sociale doit plus que jamais être un bouclier contre un isolement progressif des agents actifs et retraités.

Les décisions du CDAS pour l'utilisation du solde restant des crédits des actions locales (CAL) doivent tenir compte de ce mal-être et vu le contexte social dégradé actuel, il serait pertinent de mettre en place des chèques Kadéos aux agents de catégorie C , B et A.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Action Sociale doit répondre à de véritables besoins, tant en matière de restauration, de vacances pour tous, de prestations sociales et de logements.

L' Action Sociale n'est pas un critère d'efficacité et de rentabilité, mais un lien social qui doit être au cœur de notre action.

Nous revendiquons une action sociale de qualité et de proximité répondant aux besoins des agents.